

1418

GENDARMERIE  
BDE AMAY  
Chée F. Terwagne, 59  
4540 AMAY  
085/31.11.33

PRO JUSTITIA

URGENT [ ]

PRIVATION DE LIBERTE LE : A HEURES

PROCES-VERBAL SUBSEQUENT No : .101006/94 DATE : 09/08/1994  
En exécution de: / / DATE : / /  
0202545N94 2944 26/05/1994

TRANSMIS A	ORG	COPIE
PROSECUTEUR DU ROI		
DIVISION AFFAIRES POLICE		
ADJUTEUR DU TRAVAIL		
ADJUTEUR MILITAIRE BRUXELLES	X	
ADJUTEUR INSTRUCTION		
EST HALEINE.....		
RISE DE SANG.....		
ERM.....		
AINSL.....		
ETRAIT PERMIS DE CONDUIRE.....		
IVILEMENT RESPONSABLE.....		
EPOT AU GREFFE.....		
STRANGER.....		
MILITAIRE.....	X	
ONCTIONNAIRE.....		
INEUR D'AGE.....		
PRIVILEGE JURIDICTION.....		
PHOTO.....		
ORTRAIT ROBOT.....		
OMBRE D'ANNEXES		0

AVIS A : LE / / A HEURES

OBJET(S) : Audition renseignements

FAIT(S) :  
(1) Perte d'arme(s)

LOCALISATION DES FAITS

Destination du lieu :  
Lieu particulier : Aéroport  
Fait commis entre : 06/04/1994 à 21.33 heures et 06/04/1994 à 21.00 heures  
Commune : KIGALI Code-INS :  
Pays : RWANDA

VICTIME-PREJUDICIE-PLAIGNANT-TEMOIN-(nom, prénom, date de naissance, adresse)	ENTENDU	
	OUI	NON
( 1 ) <u>JANSSEN</u> François , 26/03/1960 Domicile : RUE MAYEUR JULES DEBRAS 33 4280 HAMNUT BELGIQUE Résidence:		X
( 2 ) SANS DENOM.JUR. ETAT BELGE Siège soc: BELGIQUE	-	-
( 3 ) <u>DE MEYERE</u> Didier , 08/07/1967 Domicile : Des 9 bonniers 6/B HUY BELGIQUE Résidence: BELGIQUE		X

A charge de [10] INCONNU(S) - [ 0 ] CONNU(S) (nom, prénom, date de naissance)	RECHERCHE		ENTENDU	
	OUI	NON	OUI	NON
<u>MILITAIRES RWANDAIS</u> , / /		X		X

Case réservée au PARQUET

Case réservée au SERVICE

TRANSMIS LE / /

AUDITORAT MILITAIRE  
BRUXELLES  
18 AOUT 1994  
MILITAIR AUDITORAAT  
BRUSSEL

PRO JUSTITIA

GENDARMERIE

n° . . . . .101006/94  
anant de  
E AMAY

Ce jour d'hui 09/08/1994 à 9.20 heures.

Nous soussigné(s)

DESSART PATRICK PREMIER MARECHAL DES LOGIS  
STAELENS JOEL PREMIER MARECHAL DES LOGIS

de Gendarmerie, en résidence à AMAY, revêtu(s) de notre uniforme,  
Porteur de la carte d'identité de service, en tenue civile,  
portons à la connaissance de votre office ce qui suit :

\* Fait(s) :

(1) Perte d'arme(s)

\* A charge de : (nom, prénom, date de naissance, adresse(s))

( 1) MILITAIRES RWANDAIS  
Domicile :

ENTENDU	
OUI	NON
	X

\* Au préjudice de : (nom, prénom, date de naissance, qualité, adresse(s))

( 1) JANSSEN François , 26/03/1960 -PLAIGNANT  
Domicile : RUE MAYEUR JULES DEBRAS 30  
4280 HANNUT  
BELGIQUE  
Résidence :

ENTENDU	
OUI	NON
	X

( 2) SANS DENOM.JUR. ETAT BELGE -PREJUDICIE  
Siège soc.:

\* Autre(s) personne(s) en cause : (nom, prénom, date de naissance, qualité, adresse(s))

( 1) DE MEYERE Didier , 08/07/1967 -TEMOIN  
Domicile : Des 9 bonniers 6/B  
HUY  
BELGIQUE  
Résidence :  
BELGIQUE

ENTENDU	
OUI	NON
X	

\* Localisation dans le temps et dans l'espace :

Entre le 06/04/1994 à 21.00 heures et le 06/04/1994 à 21.00 heures.

Commune : KIGALI  
Pays : RWANDA

Destination(s) des lieux :  
Lieu particulier : Aéroport

\* Véhicule(s) utilisé(s) :

(1) N° d'immatriculation : Nationalité :  
Couleur :  
Marque : Type :

\* Modus operandi :

\* Préjudice :

\* Traces :

\* Liaison avec d'autres faits :

\* Divers :

AUDITION DE DE MEYERE DIDIER:

-----  
Nous entendons ce jour 09.03.94 à 09.20hrs le nommé:  
DE MEYERE Didier, Henri, Lucien, époux de BOURLON Chantal, né à KIGALI le  
08.07.67, militaire de carrière, affilié à HUY rue des 9 Bonniers  
6/b

Lieutenant, 40424 de la matricule, 4ème Génie Cie E.M.

Lequel nous déclare:

"Je désire m'exprimer en français et je fais choix formel de cette langue en justice.

"Le 06.04.94 je me trouvais en mission pour l'ONU au RWANDA, il s'agissait de la mission dénommée KIGALOGÉ. Nous devions construire des bungalows pour les commandos belges. Vers 21.00hrs nous avons voulu nous rendre à l'aéroport de KIGALI. Pour ce faire nous avons emprunté la direction parking conformément aux directives du colonel chargé de la mission KIBAT 2. Nous allions rechercher des hommes à l'aéroport.

"Je pilotais la jeep équipée de la radio. J'étais suivi par le caporal chef JANSSEN lequel circulait à bord du camion MAN. A l'entrée de l'aéroport nous avons été arrêté par un groupe composé d'une dizaine de soldats rwandais. Pour nous faire stopper un militaire a tiré un coup de fusil devant la jeep.

"Il nous ont fait descendre des véhicules et coucher face contre terre. Le caporal chef JANSSEN qui était porteur de son arme de service, un GP 9mm a été désarmé.

"Nous sommes restés une demi heure sur les lieux avant d'être rejoint par le major médecin commando THIRY. Ce dernier a également été intercepté et désarmé par les militaires rwandais. Par la suite un détachement de commandos est arrivés sur les lieux. Nous avons été tous maintenus sur le parking jusqu'au sept au matin. Le PC avait été averti des faits par radio.

"Je n'ai rien d'autre à déclarer."

Lecture faite persiste et signe dans notre carnet de renseignements.

RENSEIGNEMENTS:

-----  
Le caporal Chef JANSSEN est affecté à la compagnie Travaux du 4ème Génie à AMAY, son matricule est R37357.

RESTE EVENTUELLEMENT A ENTENDRE:

-----  
Le médecin major para commando THIRY

Dont acte.